

BAC | COLONNEJAUNE



mémo tri

Le tri
se simplifie,
100%
des papiers et
des emballages
vont dans le
bac jaune.



100 % DES EMBALLAGES



Les emballages métal

BOUCHONS, CAPSULES, COUVERCLES,
BLISTERS MÉDICAMENTS...



BOÎTES, CONSERVES, AÉROSOLS, CANETTES,
TUBES...



Les emballages plastique

POTS, BOÎTES, BARQUETTES...



SACSETFILMS PLASTIQUES



FLACONS, BIDONS, BOUTELLES, TUBES



Les emballages carton

BRQUES



CARTONNETTES



BOÎTES



100 % DES PAPIERS

Séparer le film plastique de votre magazine (publicité) avant de mettre les deux objets au tri.

Les papiers, cartons

JOURNAUX, PUBLICITÉS,
MAGAZINES, LIVRES, CATALOGUES,
CAHIERS, ENVELOPPES, SACS...



Petit rappel

Un emballage ménager est un objet destiné à contenir et à protéger des marchandises, à permettre leur manutention, leur acheminement et à assurer leur présentation.

Les points de collecte jaunes



En bac



En colonne

Pour bien trier

- **Ne pas laver** les emballages mais bien les vider
- **Ne pas imbriquer** plusieurs emballages
- **Plier les cartons** pour gagner de la place

Ne pas mettre

- Tout objet qui n'est pas un emballage ou du papier
- Les piles et les batteries
- Le verre
- Le textile

ET MES AUTRES DÉCHETS?



Dans le bac vert ou la colonne

En sac fermé : les déchets ménagers, les déchets d'hygiène (mouchoirs, lingettes, cotons, coton-tige, couches, protections hygiéniques...), les petits objets en plastiques (stylo, rasoir, brosse à dents...), la vaisselle cassée.



Dans la colonne à verre

En vrac : les bouteilles, pots et bocaux en verre.



Dans le composteur

Les déchets alimentaires et les petits déchets de jardin.



En déchèterie

Les encombrants, les gros cartons, les vieux meubles, les matelas, l'électroménager, les gravats, le bois, la ferraille, les textiles, linge et chaussures, les déchets de jardin (souches d'arbres, taille, tonte, feuilles, branches), les déchets dangereux (sauf médicaments, produits chimiques, amiante...), les casseroles et les jouets hors d'usage...



Astuces et conseils sur consignesdetri.fr

SBA
Syndicat du Bois de l'Aumône
13 rue Joaquin Perez Carretero
Zone de Layat 2
63200 Riom
04 73 64 74 44
conseilusager@sba63.fr
www.sba63.fr

